

AALINN
Société civile
au capital de 1 500 000 euros
Siège social: 2, Cité Popincourt
75011 PARIS
RCS PARIS 511644866

PROCES-VERBAL DE DECISION DE LA GERANCE
DU 30 JUIN 2026

L'an deux mil vingt six

Le 30 juin.

A 20 heures,

Au siège social,

Le soussigné **Arnaud LEJEUNE**, gérant de la société **AALINN**, société civile au capital de 1 500 000 euros, divisé en 15 000 parts sociales de 100 euros, rappelle:

- qu'une réduction de capital d'un montant de 400 000 euros portant le capital de 1 500 000 euros à 1 100 000 euros a été autorisée et décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juin 2026,

Et constate que:

- les rachats ont été effectués à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé la réduction de capital, à savoir le 30 juin 2026 au moyen de virements bancaires effectués par le gérant,

- à la date du 30 juin 2026 la réduction du capital est définitivement réalisée ainsi que la modification corrélative des statuts.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Arnaud LEJEUNE

Gérant

